

DEPARTEMENT DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT DE MEZIERES

CANTON DE VILLERS-SEMEUSE

COMMUNE DE LUMES

PROCES VERBAL

de l'installation du Conseil Municipal Enfants et de l'élection d'un Maire et d'un Adjoint

Nombre de membres dont le Conseil Municipal Enfants doit être composé :	9
Nombre de conseillers enfants en exercice :	9
Nombre de conseillers enfants qui assistaient à la séance :	9

L'an deux mil douze, le vingt neuf mai, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal Enfants de la Commune de LUMES proclamés à la suite des opérations du 10 mai 2012, se sont réunis dans la Salle de Conseil de Lumes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire du Conseil Municipal Enfants de Lumes.

Etaient présents MM. les Conseillers Municipaux Enfants :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| 1. AMBERT Mélissa | 6. DUEZ Léa |
| 2. AUDAS Tyfen | 7. LEROY Justine |
| 3. AVELANGE Tony | 8. PETITFRERE Antonin |
| 4. BOUTEILLE Mélanie | 9. PRINGOT Emilie |
| 5. DOMINE Léa | |

Absents MM. /

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Clément LEBON, Maire du Conseil Municipal Enfants de Lumes, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : MM. AMBERT Mélissa – AUDAS Tyfen – AVELANGE Tony – BOUTEILLE Mélanie – DOMINE Léa – DUEZ Léa – LEROY Justine – PETITFRERE Antonin – PRINGOT Emilie dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux Enfants.
